

LA FEUILLE

Saint Médard sur Ille



L'AGENDA

Dimanche 4 - Départ à 9 h 30, place de l'église, pour une randonnée suivie d'un repas. Après-midi jeux ou danse. *Informations au 02.99.55.25.89 ou 06.78.58.98.40.*

Samedi 10 - Assemblée générale des anciens combattants, 14 h 30, salle polyvalente.

- Café-tricot, 10h30 à La Tête d'Affiche

Dimanche 11 - Assemblée générale de l'association 35 des Saint Médard de France, 10h30, salle polyvalente.

Vendredi 16 - Assemblée générale de La Troupe se M'art, 19 h 00, salle polyvalente.

Vendredi 16 - Assemblée générale du Comité des fêtes, 20 h 30, salle des TAP de l'école.

Mardi 20 - Conseil municipal, 20 h 45, salle polyvalente.

Vendredi 23 - Vente de gâteaux dans la cour de l'école, à partir de 15 h 45, *organisée par l'association de parents d'élèves des Korrigans.*

Et pour début mars...

Samedi 3 et Dimanche 4 : Stage de BD à la salle polyvalente. De 10 h 30 à 17 h 30. Contact mail, gaphemindcompany@gmail.com ou téléphone au 06.16.57.46.87. *Organisé par la Compagnie Gap the mind.*

Dimanche 4 - Départ à 13 h 30, place de l'église, pour une randonnée à mi-forêt. *Informations au 06.58.24.80.01.*

Tous les mercredis :

Vous êtes retraité ? Venez profiter d'un moment chaleureux et convivial lors des **repas intergénérationnels** qui ont lieu à la cantine de l'école publique.

Au mieux, réservation une semaine avant le repas. Contactez la mairie : 02.99.55.23.53

RETOUR SUR LA PRÉSENTATION DES VŒUX



Chers médardais,

Nous tenions à vous remercier très sincèrement d'avoir été aussi nombreux et accueillants lors de la présentation des vœux pour cette nouvelle année 2018 qui sera celle de la rigueur, du pragmatisme et de l'ouverture.

L'événement a été l'occasion de réaliser de premiers échanges, toujours constructifs, mais le temps n'aura pas suffi à rencontrer chacun d'entre vous... Ce n'est que partie remise et nous espérons avoir l'occasion de partager de nombreux autres moments avec chacun d'entre vous.

Noël BOURNONVILLE

POINT JEUNESSE



Bonjour à tous,

Ce début d'année s'affiche **dans la continuité** pour les rythmes scolaires, sujet de nos premières réflexions et choix : le maintien de l'organisation en "*semaine ordinaire*" (4,5 jours) pour l'année 2018-2019.

Cet avis s'est nourri des retours de nombreux habitants, parents, délégués, membres d'associations, enseignants et de données budgétaires.

Appuyée par la répartition actuelle des horaires d'enseignement, la municipalité peut ainsi continuer à proposer des temps d'activités périscolaires (TAP), plébiscités par les enfants et dont la grande qualité est soulignée par les parents, que nous remercions pour leur forte mobilisation et nombreuses réponses à l'enquête transmise aux familles.

Ce début d'année s'affiche **animé...** dans la cour d'école avec, dans les futures semaines, l'installation d'une nouvelle structure de jeux.

Ce début d'année s'affiche aussi **créatif...** avec le démarrage de projets tels que la journée citoyenne et le conseil municipal des jeunes.

C'est sous notre promesse de participation que ce dernier projet prendra place et nous invitons à ce titre les jeunes âgés de plus de 10 ans à nous faire part de leur intérêt en mairie.

Isabelle PARIS

ACTION COMMUNALE

VOIRIE

Patrick LERETEUX, adjoint délégué à la voirie, a procédé à un inventaire de l'état des routes afin de déterminer l'échéancier de la pose de point-à-temps. Les parties sud et ouest de la commune ont été identifiées comme prioritaires.

Le nettoyage de la route du fournil, en particulier par le taillage des haies, a été réalisé par les agents communaux.

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT

La municipalité rappelle que le stationnement des voitures sur les trottoirs de la commune sont interdits, y compris devant les domiciles et y compris pour quelques minutes.

En particulier, de nombreux stationnements gênants ont été constatés aux abords de l'école et dans la rue de la Côte. À ce titre, un courrier du 16 décembre 2016 avait notifié aux riverains de la côte et du roquet l'impossibilité de mettre en place un stationnement latéral.

Pour des raisons de sécurité, faisons appel au civisme de chacun.

COMMUNICATION

Nous invitons l'ensemble des acteurs locaux à nous communiquer leurs articles pour la composition du prochain Bulletin municipal dont la refonte est en cours : directement en mairie ou par mail à bulletin@smdsi.fr

INFORMATIONS DIVERSES

ACTION SOCIALE

La 22ème journée nationale pour la prévention du suicide aura lieu le mardi 13 février de 9 h 00 à 16 h 45 à la Chambre des métiers et de l'artisanat (1, rue de l'Alma, Rennes).

Le CLIC et la Mutuelle Sociale Agricole organisent une conférence-débat : "Les écrans au quotidien parlons-en !", le mardi 6 février 2018, 20 h 00, salle des tilleuls à Chevaigné.

CONCOURS DE BELOTE

Le Club de l'Amitié organise un concours de belote le lundi 5 mars à 14 h 00, salle des sports. Les inscriptions se feront à compter de 13 h 15. Engagement : 10€ par équipe.

BIBLIOTHÈQUE

L'équipe municipale est heureuse d'accueillir Gaëlle Lefèvre en tant que nouvelle bibliothécaire. N'hésitez pas à venir nombreux pour la rencontrer à compter du 1er février.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Afin d'améliorer le réseau électrique, des travaux auront lieu le lundi 12 février et entraîneront plusieurs coupures d'électricité. De 9 h 30 à 11 h 15, les quartiers & lieux-dits concernés sont : Écluse du Dialay, la Haute Touche, Mouillé et la Belle Etoile. De 13 h 30 à 15 h 30, les quartiers & lieux-dits concernés sont : le Teilleul, le Clos Gratien, la Grande Jannaie et Beauséjour.

ACCÈS SUR LE CHEMIN DU HALAGE

Par arrêté préfectoral du 24 janvier 2018, les accès au chemin du halage et à la voie verte du pont de la Guénaudière jusqu'à l'écluse de Langager rive gauche et droite seront alternativement interdits à tous les usagers, du 5 février au 10 mars 2018.

DÉCISIONS MUNICIPALES & COMMUNAUTAIRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2018

Les nouveaux élus ont poursuivi leur installation. À ce titre, les commissions municipales ont été créées en respectant une représentation proportionnelle des deux listes élues lors des élections du 10 décembre 2017. Les représentants de la commune dans les syndicats et organismes extérieurs ont été désignés.

Quatre conseillers ont été élus au Comité Communal d'Action Sociale : Fabienne NOURRY, Anne PINEAU, Gisèle LE MOIGNE et Patrick LERETEUX.

Le conseil municipal a délégué certaines de ses compétences au maire, en particulier concernant le droit de préemption et les marchés inférieurs à 15.000 euros.

Pour clore la séance, les indemnités du maire et des adjoints ont été fixées, puis le conseil municipal a approuvé la vente des anciens luminaires de la salle des fêtes.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JANVIER 2018

L'aide individuelle aux particuliers de financement pour l'acquisition de plants forestiers et bocagers, non éligibles à Breizh Bocage, a été portée de 200€ à 500€ TTC.

LE DICTON DES AÎNÉS

« Pour pouvoir contempler un arc-en-ciel, il faut d'abord supporter la pluie. »

MAIRIE : HORAIRES & CONTACTS

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

Le samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

BIBLIOTHÈQUE : HORAIRES & CONTACTS

Le mercredi : 11 h 30 à 12 h 30 / 15 h 00 à 18 h 30

Le vendredi : 13 h 45 à 18 h 45

Le samedi : 10 h 30 à 12 h 30

Tél : 02.99.55.66.40

Mail : bibliotheque@smdsi.fr

COMMENT PUBLIER SUR LA FEUILLE ?

Contactez la mairie avant le 25 février 2018 au 02.99.55.23.53 en nous indiquant les informations à faire paraître.

Pour plus de simplicité, adressez-nous directement votre article à l'adresse mail lafeuille@smdsi.fr

MENTIONS LÉGALES

Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE, maire
Direction de la publication : Jérôme BOURNONVILLE, adjoint au maire délégué à la communication
Impression et édition : Mairie de Saint-Médard-sur-Ille